



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5
Case Postale 91
1211 Genève 4 Plainpalais
SUISSE

Phone (+41 22) 705 10 10
Fax (+41 22) 705 10 20
Email worldbureau@world.scout.org
Web scout.org

Circulaire N° 37/2006

Aux : Commissaires internationaux

Novembre 2006

Dessins/badges 2007

Cher Collègue,

1. Au nom du Sous-Comité pour le 100e Anniversaire du Scoutisme, nous vous écrivons afin d'encourager votre Organisation Scoute Nationale (OSN) à participer pleinement aux célébrations du Centenaire en 2007, et à faire usage aussi largement que possible des deux logos et badges officiels 2007 pour le Centenaire Mondial et le 21e Jamboree Scout Mondial, tels que reproduits ci-dessous.



2. Nous désirons également vous rappeler que ces deux logos 2007 ont été enregistrés en tant que marque déposée et bénéficient, par conséquent, d'une protection légale internationale.

Toute reproduction de ces logos officiels sur des articles destinés à la vente ou à des fins commerciales ou publicitaires, devra faire l'objet d'une demande préalable pour l'obtention d'une licence de reproduction.

Les conditions à remplir pour obtenir cette licence sont annexées.

3. Le thème 2007 – approuvé par la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique – doit être employé uniquement sous cette forme :

2007 : One World, One Promise

2007 : Un Monde Une Promesse.

Le «2007» peut éventuellement être omis si le thème est utilisé simultanément avec les logos.

4. Merci de noter que les logos et le thème :

- ne devraient pas être utilisés pour des événements ou programmes qui n'auraient aucun lien avec 2007,
- devraient être utilisés exclusivement par les membres de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Bien à vous,

Eduardo Missoni
Secrétaire Général
OMMS

Derek Twine
Commissaire Général
The Scout Association (UK)

Annexe : Utilisation et protection légale des logos/badges pour 2007
Formulaire de licence



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5
P.O. Box 91
1211 Geneva 4 Plainpalais
SWITZERLAND

Phone (+41 22) 705 10 10
Fax (+41 22) 705 10 20
Email worldbureau@world.scout.org
Web scout.org

Ce document mis à jour fait partie du Colis d'information du Centenaire (septembre 2003) comprenant:

- le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007 (sur le CD)
- la circulaire N° 24 du Bureau Mondial du Scoutisme du 1er octobre 2003.

Pour de plus amples informations concernant l'usage de nos logos, veuillez visiter www.scout.org

UTILISATION ET PROTECTION LEGALE DES LOGOS/BADGES 2007

1. Protection légale

L'objectif du Sous Comité 2007 – composé de membres du Comité Mondial du Scoutisme, des Présidents Régionaux, de l'Association Scoute du Royaume-Uni et de la Fondation du Scoutisme Mondial – est de célébrer le Centenaire du Scoutisme autour de la planète, par le biais de certains programmes à l'échelle mondiale en utilisant partout la même identité visuelle.

Cette identité visuelle, basée sur un style de design commun, et les deux logos spécifiques ont été formellement adoptés par la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2002 en Grèce. Ces logos sont:

- *Le Logo mondial du Centenaire 2007*
- *Le logo du 21e Jamboree Scout Mondial*

Ces deux logos ont été enregistrés en tant que marque déposées. Ils sont donc protégés au niveau national au Royaume-Uni et au niveau international. Veuillez noter que ces logos incluent l'Emblème du Scoutisme Mondial, qui est également protégé légalement de façon séparée. La propriété intellectuelle du Logo mondial du Centenaire 2007 est détenue par l'OMMS et celle du 21e Jamboree Scout Mondial est détenue par l'Association Scoute du Royaume-Uni.

Le Scoutisme sera le bénéficiaire direct de la protection légale des logos car leur utilisation commerciale générera des revenus sous la forme de royautés qui viendront soutenir le Scoutisme. Cette protection légale donne également la possibilité au Bureau Mondial du Scoutisme et à l'Association Scoute du Royaume-Uni d'intenter une action légale contre toute personne physique ou morale qui reproduit les logos sans autorisation. La reproduction sans autorisation inclut la reproduction non-autorisée de versions altérées des logos officiels.

Cette protection légale donne également la possibilité à toute Organisation Scoute Nationale d'intenter une action légale contre toute personne physique ou morale de son pays, qui utilise les logos sans autorisation, même si cette Organisation n'a pas l'intention d'utiliser les logos officiels.

Le Bureau Mondial du Scoutisme et l'Association Scoute du Royaume-Uni aimeraient être tenus informés de tels cas et sont prêts à assister toute Organisation si nécessaire et en temps voulu.

Le droit d'intenter une action légale contre toute personne qui ne respecterait pas ces règles, sera plus efficace si ces deux logos sont enregistrés au niveau national.

2. Conception graphique et utilisation du logo:

2.a. Le Logo mondial du Centenaire 2007

Une explication du concept du Logo mondial du Centenaire 2007, et les règles en vigueur pour son utilisation graphique, ont été publiées dans le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007 qui fut circulé par le Bureau Mondial du Scoutisme sur un CD-ROM, contenant également les éléments électroniques pour la reproduction du logo. Ceux-ci sont disponibles sur le site de l'OMMS à www.scout.org

2.b. Le Logo du 21e Jamboree Mondial

Les règles graphiques d'utilisation du Logo du 21e Jamboree Scout Mondial ont été produites en tant qu'Appendice 3 du Bulletin n°1 pour le 21e Jamboree Scout Mondial (04/2004). Des copies additionnelles sont disponibles auprès de: The Jamboree Office, The Scout Association (UK), Gilwell Park, Chingford, London, E4 7QW. Email: jamboree@scouting2007.org

3. Politique nationale applicable au badges:

Chaque Organisation Scoute Nationale devra définir sa propre politique en ce qui concerne le port de ces badges.

3.a. Le badge Mondial du Centenaire 2007

Tous les membres sont encouragés à porter ce badge sur leur uniformes afin de démontrer l'unité du Scoutisme à travers le monde et la solidarité en 2007.

3.b. Le badge du 21^e Jamboree Scout Mondial

Veillez vous assurer que votre contingent national au 21^e Jamboree Scout Mondial porte ce badge.

4. Production des badges

4.a. Badge mondial du Centenaire 2007

Ce badge est produit par SCORE (Ressources Scoutes Internationales – le Magasin Scout Mondial officiel) et Scout Shops Limited (le magasin Scout officiel de l'Association Scoute du Royaume-Uni). Le badge est disponible en plusieurs langues, notamment: anglais, français, espagnol, arabe et russe ainsi que d'autres langues selon des accords conclus séparément (par exemple estonien, finlandais).

Ces badges seront uniquement vendus aux Organisations Scoutes Nationales et aux agents qu'elles auront désignés.

Les Organisations Scoutes Nationales ne sont pas autorisées à changer ou à adapter le Logo/Badge du Centenaire, ni d'y inclure d'autres emblèmes. Seul le texte « Un Monde Une Promesse » peut être adapté pour refléter la langue désirée.

4.b. Le badge du 21^e Jamboree Scout Mondial

Le badge du 21^e Jamboree Scout Mondial est disponible auprès de Scout Shops Limited de l'Association Scoute du Royaume-Uni

Coordonnées:

SCORE: Score International, Les Longeray, Boréal, 74370 Metz-Tessy Annecy, France.

Tel + 33 450 27 41 21 Email: score@worldscoutshop.org

Scout Shops Ltd: Lancing Business Park, Lancing, West Sussex, BN15 8UG, UK. Tel: + 44 19 03 766 524 Email: enquiries@scoutshops.com Web: www.scouts.org.uk/shop

Les Organisation Scoutes Nationales peuvent obtenir une licence pour produire elles-mêmes ces badges. Voir Section 6

5. Les autres articles 2007

SCORE et Scout Shops Limited offrent une palette de produits arborant les logos officiels ou des graphismes s'en rapprochant. De tels produits sont disponibles à l'échelle mondiale et peuvent être commandés depuis Internet.

Les Organisations Scoutes Nationales sont autorisées à développer leurs propres produits en utilisant les logos, sous réserve d'obtention d'une licence et de suivre les règles graphiques relatives à l'utilisation des logos officiels, telles qu'indiquées dans le Guide d'Identité Visuelle pour notre Centenaire en 2007.

6. Contrats de Licences / Royautés

L'Association Scoute du Royaume-Uni administrera toutes les licences et percevra les royautés relatives à l'utilisation commerciale du Logo mondial du Centenaire 2007 et du logo du 21^e Jamboree Scout Mondial.

Ce service est assuré avec l'accord du Bureau Mondial du Scoutisme et de SCORE. Cet accord est conforme aux termes généralement utilisés pour l'utilisation commerciale de l'Emblème du Scoutisme Mondial.

6.a. Utilisation commerciale des logos

Pour l'usage commercial de l'un ou de l'autre de ces logos, c'est-à-dire tout article destiné à la vente (souvenirs et autres articles) une licence est requise et des royautés doivent être payées (dix pour cent du coût de production du produit).

Les licences seront seulement accordées pour l'utilisation de logos sur des produits conformes à une image positive et aux valeurs du Scoutisme.

6.b. Utilisation non-commerciale des logos

Les Organisations Scoutes Nationales sont priées de déclarer leurs utilisations de(s) logo(s) à l'Association Scoute du Royaume-Uni afin de conserver des traces historiques.

L'usage non-commercial de l'un ou l'autre de ces logos doit également être conforme à une image positive et aux valeurs du Scoutisme.

7. L'obtention d'une licence

Pour obtenir une **licence commerciale**, veuillez compléter un ou plusieurs des formulaires de demande de licence ci-joint et l'envoyer à l'Association Scoute du Royaume-Uni. Voir la Section ci-dessous pour l'adresse. Les formulaires de demande de licence sont également disponibles sur Internet sur le site de l'OMMS à www.scout.org

L'Association Scoute du Royaume-Uni se réserve le droit d'annuler une licence immédiatement si le licencié ou son représentant désigné ne respectent pas les termes de la licence, ou si leurs activités sont contraires à l'image et aux valeurs du Scoutisme.

Nous encourageons toutes les Organisations Scoutes Nationales à utiliser le Logo Mondial du Centenaire 2007 pour donner la plus grande visibilité au profil du Scoutisme durant notre année du Centenaire et pour démontrer l'unité de notre Mouvement à travers le monde.

Pour toutes informations concernant l'usage et l'application du Badge Mondial du Centenaire 2007, et du Badge du 21e Jamboree Scout Mondial, veuillez contacter l'Association Scoute du Royaume-Uni:

The Scout Association (UK)
Gilwell Park
Chingford
Email: commercial@scouting2007.org
London
E47QW
United Kingdom

Tel: +44 208 433 7100
fax: +44 208 433 7103

Novembre 2006 (Première version septembre 2003, Première révision avril 2004, Deuxième révision janvier 2005)

Formulaire de Demande de Licence:

S

Demande de licence pour reproduire le Logo du Centenaire



Le Logo du Centenaire 2007 est la propriété de l'Association Bureau Mondial du Scoutisme. Le logo a été enregistré par le Bureau Mondial du Scoutisme et sous le nom du Bureau Mondial du Scoutisme, en tant que marque déposée. L'Association Scoute du Royaume-Uni a reçu le mandat du Bureau Mondial du Scoutisme d'autoriser pour utilisation commerciale, la production sous licence de tout article destiné à la vente ou promotion commerciale arborant le logo, en contrepartie de royalties de 10% du coût de production.

1. Information sur votre organisation

Nom de l'organisation:

Adresse:

.....

.....

Contact Principal:

Titre/Position:

Téléphone:

Fax:

email:

2. Détails de l'article à produire (joindre une liste s'il y a plus d'un article)

Description de l'article:

Quantité à produire/Production projetée:

Coût de production:

Prix de vente proposé:

L'article sera-t-il vendu ou utilisé en tant que promotion commerciale?:

3. Si l'article est une publication

Titre de la publication:

Année d'impression:

Nombre de pages:

The Scout Association

Gilwell Park Chingford London E4 7QW Tel + 44 (0)20 8433 7100 Fax + 44 (0)20 8433 7103 email info.centre@scout.org.uk www.scouts.org.uk

